



- **Inscription nominative** : L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence du participant.
- **Modalités de l'inscription** : Les inscriptions peuvent se faire :
 - > En ligne sur le site www.infocongres.com
 - > En complétant le bulletin d'inscription téléchargeable également sur le site
 - > Aucun autre moyen d'inscription ne sera accepté
 - > Tarifs Etudiant : fournir copie de la carte Etudiant lors de l'inscription.
- **Montant des droits d'inscription** : Il correspond à la grille tarifaire et statut au moment du règlement. La date de l'envoi du paiement (cachet de la poste faisant foi) détermine le montant des droits d'inscription. Tout paiement non conforme au statut entraîne l'annulation de l'inscription.
- **Validation de l'inscription** : Le bulletin d'inscription dûment complété reste le seul support « contractuel », il doit être accompagné du règlement ou confirmé officiellement "Prise en Charge" pour être accepté ; le cachet de la poste faisant foi pour sa validité en cas de clôture des inscriptions. Tout changement de nom est considéré comme une annulation et donnera lieu à une nouvelle inscription payante au tarif en vigueur.
- **Paiement de l'inscription** : Tout paiement doit être effectué immédiatement et identifié crédité pour être validé. Pour tout paiement par virement, par CB ou chèque bancaire vous disposez d'un délai de 15 jour calendaire après votre inscription pour nous faire parvenir votre règlement. En cas de non réception de votre paiement dans les délais fixés, votre inscription sera automatiquement annulée.
- **Confirmation d'inscription** : La confirmation auprès du participant se fait uniquement par E-mail pour chaque bulletin d'inscription. Vérifiez que votre adresse électronique soit bien mentionnée et lisible. En aucun cas la même adresse électronique ne peut être utilisée sur plusieurs inscriptions. Tout dossier « incomplet » ne sera pas traité et pris en considération en cas de clôture des inscriptions.
- **Prise en charge** : Est considérée comme prise en charge, toute inscription réglée par un organisme de formation, une société, un laboratoire pharmaceutique ou tout autre règlement n'étant pas émis personnellement par le participant lui-même.
 - > Organisme de formation : Une convention sera établie en 2 exemplaires avec l'établissement.
 - > Chaque bénéficiaire devra être identifié précisément avec une adresse électronique individuelle servant d'identifiant unique.
 - > Toute convention non retournée signée dans les délais impartis, le tarif « d'inscription sur place » sera exigé pour le bénéficiaire
 - > Facture : elle est émise sur les bases d'une facturation HT majorée de la TVA en vigueur. Toute modification sera facturée.
- **Inscription non validée** : Le bulletin d'inscription non complété avec une adresse électronique manquante ne pourra être pris en considération, il sera mis en instance et « non prioritaire » en cas de clôture.
- **Modification d'inscription** : Toute modification est assujettie à des frais de dossier de 30 euros HT.
- **Clôture des inscriptions** : La date sera communiquée sur le site www.infocongres.com. Toutefois, dès que la capacité d'accueil est atteinte, la clôture est envisageable à tout moment et sans préavis. Les inscriptions reçues après cette date seront refusées (cachet de la poste faisant foi). Après la date de clôture le bulletin ne sera pas retourné à l'expéditeur ; le chèque sera annulé par nos soins.
- **Inscription sur place** : Dans le cas où l'inscription sur place est possible, son prix sera majoré de 20 euros. Les inscriptions non régularisées avant la manifestation également majorées.
- **Badge nominatif** : Sur présentation de l'accusé réception et d'une pièce d'identité, un badge nominatif est remis au participant dès son arrivée sur les lieux le jour de l'événement.
- **Frais de dossier** : 30 euros de frais de dossier seront facturés pour toute modification apportée à l'inscription.
- **Annulation** : Toute demande doit être envoyée par écrit (fax, courrier, e-mail : contact@relations-medicales.com) à la société Relations Médicales. Les remboursements éventuels seront effectués après la manifestation, déduction faite des frais de dossier (30 euros).
- **Remboursement** : Aucun remboursement ne sera effectué à moins de 30 jours calendaires de l'événement. Le comité d'organisation ne peut-être tenu responsable des perturbations, grèves ou toutes manifestations extérieures pouvant empêcher la présence de l'intéressé et /ou entraîner l'annulation de l'événement.
- **Virement bancaire** : Celui-ci doit-être clairement identifié en indiquant le nom et prénom du participant. Les frais de virement sont à la charge de l'intéressé. En cas de frais supportés par l'organisation, ils seront refacturés et majorés des frais de dossier.
- **Carte Bancaire** : Le participant doit s'assurer auprès de sa banque que la transaction sera acceptée. En cas d'échec de cette dernière, dès la 2^{ème} tentative, des frais bancaires d'un montant de 5% du prix de l'inscription seront facturés au participant.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de suivi de clientèle.
Le destinataire des données est RELATIONS MÉDICALES.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004,
vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent,
que vous pouvez exercer en vous adressant à contact@relations-medicales.com

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
Relations Médicales est enregistré à la CNIL depuis le 26 août 2005 sous le N° 111 57 38

Conditions Générales mises à jour le 30/01/17